



COMMUNIQUE F.F.P.J.P.

FIN DU PORT DU MASQUE ET SUSPENSION DU PASS VACCINAL

En raison de l'amélioration de la situation sanitaire, le Premier Ministre a annoncé au début du mois de mars la suspension du pass vaccinal dans les lieux où il est exigé et la levée du port du masque en intérieur, sauf dans les transports collectifs et les établissements de santé, à partir du 14 mars 2022.

Il s'agit de la dernière phase de levée de restrictions qui nous ramène à une situation normale, à quelques jours du début des qualificatifs aux Championnats France. Ce retour à la normale, tant attendu, doit être l'occasion pour l'ensemble des acteurs de la pétanque : compétiteurs, amateurs, dirigeants... de se retrouver.

Même si ce 14 mars marque la liberté retrouvée de vivre normalement, chacun demeure libre de se protéger en portant le masque s'il le souhaite et au même titre, afin que ce vent de liberté perdure continuons de maintenir les gestes barrières.

Le sport en général et la pétanque en particulier implique des rassemblements. « Se rassembler », quel joli verbe ! Pourtant, depuis 2 ans, depuis de trop longs mois, la notion de rassemblement était connotée négativement.

Désormais, la vie des clubs, les réunions associatives, les compétitions, vont pouvoir se dérouler dans les conditions ante-covid. C'est le moment que nous attendions tous depuis si longtemps. Une magnifique saison 2022 se profile j'en suis convaincu. La finale de la Coupe de France qui vient de se tenir près de Rennes en est je le crois le formidable symbole.

Je tenais, par ce courrier, à vous faire partager l'enthousiasme qui j'espère vous animera également cette année. Place au jeu, à la convivialité, au sport, à la vie !
Vive la pétanque et le jeu provençal !

Michel Le Bot
Président de la F.F.P.J.P.